



# SMV

Formation Audit Conseil

# AUTORISATION DE CONDUITE

## AUTORISATION DE CONDUITE DE CHARIOT AUTOMOTEUR A CONDUCTEUR PORTE

### DUREE :

2 jours soit 14 heures  
6 personnes maximum

### PUBLIC :

Tout salarié de + de 18 ans

### PREREQUIS :

Etre âgé de 18 ans,  
maîtriser la langue française, posséder une aptitude médicale.

### OBJECTIFS

#### PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :  
Conduire un chariot automoteur à conducteur porté dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes, les marchandises et le matériel.  
Intégrer les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite d'un chariot automoteur.

### MOYENS

#### PEDAGOGIQUES :

Alternance d'apports théoriques (vidéo-projection et papier) et d'exercices pratiques.  
Un livret reprenant les contenus du cours sera remis à chaque stagiaire en fin de formation.  
Moyens humains : formateur expert dans le domaine.

### NOTRE PLUS : SMV ACADEMY :

Notre formateur vous accompagne, avant, pendant et après la formation.

### PREALABLE

- ▶ Avoir au minimum 18 ans.
- ▶ Avoir les aptitudes médicales requises (délivrées par la médecine du travail)
- ▶ Savoir parler et lire le français
- ▶ Avoir des chaussures de sécurité

### PROGRAMME THEORIQUE

- ▶ Contexte réglementaire
- ▶ Instances et organismes de prévention
- ▶ Devoirs et responsabilités
- ▶ Catégories de chariots : caractéristiques fonctionnelles, utilisations courantes, limites d'utilisation
- ▶ Technologie des chariots
  - Eléments constitutifs
  - Catégories et spécificités
  - Dispositifs de sécurité
  - Motorisation
  - Circuit hydraulique
- ▶ Règles de conduite et de stationnement à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise
- ▶ Distance de freinage
- ▶ Conditions de stabilité
- ▶ Capacité de charge, plaque de charge
- ▶ Risques liés à la manutention des produits dangereux
- ▶ Vérifications et entretien

### PROGRAMME PRATIQUE

- ▶ Opérations de prise de poste
- ▶ Circulation à vide ou en charge
- ▶ Prise et dépose d'une charge au sol
- ▶ Gerbage et dégerbage en palletier
- ▶ Gerbage et dégerbage en pile
- ▶ Chargement et déchargement d'un véhicule
- ▶ Manutention de différents types de charges
- ▶ Opérations de fin de poste

### VALIDATION DES CONNAISSANCE

- ▶ Vérification des connaissances en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur

### NOTA

- ▶ L'autorisation de conduite n'est pas certifiée par un organisme testeur.

### • Evaluation de fin de formation

V1.11/05/2021